

Séjour de Rupture **Ribinad**

PROJET PEDAGOGIQUE SIMPLIFIE

I – Introduction

L'accompagnement de jeunes en grandes difficultés sociales et familiales dans des structures d'accueil collectif est parfois mis à mal par les phénomènes de groupe et la multiplication des passages à l'acte.

Face à ce constat, la mise à distance et l'individualisation de la prise en charge peuvent représenter une alternative éducative qui permet de mettre un terme au processus de désocialisation et qui favorise une reconstruction sur le plan social et relationnel. En effet, l'éloignement est d'abord synonyme d'un arrêt de l'agir. Il autorise ensuite le jeune, en dehors de ses environnements, à développer une autre image de lui-même, à retrouver une estime de soi et finalement à retisser les liens de socialisations. Par ailleurs, la mise à distance associée à l'accompagnement individuel facilite la réflexion et un travail sur la place du jeune au sein de l'histoire familiale.

La grande majorité des adolescents qui nous sont confiés, dans le cadre de la protection de l'enfance, arrivent avec des parcours institutionnels longs et chaotiques : divers placements, hospitalisations... Mais nous pouvons également agir en primo placement.

II – Historique de la structure

- De mai 1987 à avril 1991 : F.A. Dièse V.A.Gue expérimente un accueil de jeunes confiés par l'ASE et par décision de justice, dans une ferme équestre à Saint Nic.
- 1993 : Autorisation de F.A. Dièse V.A.Gue par le Conseil Général du Finistère
- De 1993 à 1996, F.A.Di.Br.Eu.So. (Ferme d'Accueil Dièse Bretagne Europe Sociale) expérimente l'accompagnement individualisé de 27 jeunes sur les îles Canaries.
- Novembre 1997 : Autorisation de F.A.Di.Br.Eu.So. par le Conseil Général du Finistère.
- De juin à juillet 1998 déménagement de la structure de Saint Nic à Argol.
- A partir de juillet 2001 : restructuration et recentrage de l'activité sur l'accompagnement à l'étranger.
- Juin 2002 la structure «Breizh Europe Sociale » remplace F.A.Di.Br.Eu.So. et est autorisée pour l'accueil de 23 jeunes âgés de 14 à 21 ans.
- Novembre 2003 : la structure obtient l'avis positif du CROSS
- Août 2006. L'association déménage vers le siège actuel de Telgruc/Mer.
- Novembre 2007: L'association prend le nom de « Ribinad ».

III – <u>Le public accueilli</u>

Ce sont des garçons et filles âgés de 14 à 21 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance de leur département. Ce sont des adolescent(e)s présentant des troubles du comportement et de la personnalité nécessitant une prise en charge différente de celles proposées par les structures traditionnelles. Ces jeunes arrivent à l'association avec, pour la plupart, peu de limites et une difficulté à accepter la Loi. De plus, la majorité d'entre eux est prise dans une spirale d'échecs : social, familial et scolaire. Ils ne relèvent cependant pas de soins, ni de dépendance alcoolique et/ou toxicomaniaque.

L'autorisation porte sur **une capacité d'accueil de 23 jeunes** dont les origines départementales doivent être à 75% du Finistère et 25% des départements extérieurs, soit respectivement 17 et 6 places.

IV – La finalité du projet

- Aider le jeune à sortir d'un contexte de désocialisation, d'exclusion et/ou de transgressions sociales.
- Lui permettre de restaurer l'estime de soi et de recréer des liens de confiance, notamment avec les adultes.
- Construire une motivation scolaire, une mise en apprentissage, par un accompagnement individuel en immersion à l'étranger puis en France.

V – <u>Les principes de l'accompagnement</u>

- L'accompagnement individuel permanent par un accompagnateur :

C'est l'originalité principale de notre projet. L'adolescent vit seul avec un accompagnateur précepteur (qui est relayé régulièrement) afin de proposer un accompagnement vraiment individuel et de permettre au jeune de se recentrer sur soi.

- La déstigmatisation

La stigmatisation se définit comme un processus social conduisant à la dépréciation d'un individu. Son environnement le « disqualifie et l'empêche d'être pleinement accepté par la société » (Goffman). Il existe un processus social exactement en sens inverse. C'est ce processus social, celui qui conduit à « déplacer vers le haut le jugement que nous avions porté chez quelqu'un » que nous recherchons en accompagnant le jeune en dehors de ses environnements. Le jeune hors de son lieu de vie habituel peut s'autoriser à changer son image. Les "dépaysements" l'amènent à réfléchir, parler, vivre autrement et à se reconstruire différemment. Ils lui permettent de sortir de la stigmatisation des milieux d'appartenance. Il perd l'étiquette "d'enfant placé à l'ASE" en se présentant comme étudiant français à l'étranger.

Nous constatons que le jeune brise, le plus souvent, le processus de stigmatisation du groupe d'appartenance et l'image d'échec social pour se construire une autre image, une nouvelle identité qui lui permet de s'autonomiser.

- La triangulation

C'est une autre originalité du mode d'accompagnement de notre séjour :

Le rôle de l'accompagnateur est de partager le quotidien avec le jeune. S'il est nécessaire de rappeler la limite de façon autoritaire, de poser une sanction ou de répondre à une demande non négociée au préalable, l'adolescent sait que la réponse sera apportée, non pas par l'accompagnateur qui vit avec lui, mais par le responsable de pôle ou par la personne d'astreinte, c'est ce que nous nommons la triangulation.

Ce dispositif institutionnel garantit d'une part que cette parole quelqu'en soit la nature sera prise en compte. Il permet en outre de poser l'acte d'autorité par un responsable extérieur à la relation directe avec le jeune, tout en préservant le lien avec l'adulte accompagnateur.

La triangulation représente un temps d'écoute et de négociation et va faire exister l'individualité. L'adolescent trouve ainsi sa place en tant que sujet.

VI- Les objectifs éducatifs, sociaux, pédagogiques

La durée initiale de l'accueil est de 6 mois. Elle peut être renouvelée une ou plusieurs fois. La conception d'intervention se décline selon :

3 axes: Sport

Etude

Socialité

3 étapes : Nomadisme

Semi-nomadisme Resédentarisation

- Les trois axes de travail :

Les 3 axes sont constants durant toute la durée du semi nomadisme et de la resédentarisation :

- Le sport reconstitue les réserves physiques d'un individu en plein développement corporel. C'est aussi une façon originale d'accepter des règles sur un terrain particulier, de travailler le collectif et de prendre du recul par rapport au «virtuel ».
- **Les études** permettent de reprendre confiance en ses possibilités par l'inscription à un cours du CNED d'un niveau très adapté. La situation de réussite qui s'ensuit remotive l'adolescent dans sa trajectoire scolaire jusque là défaillante. L'acceptation d'un rythme et la présence permanente d'un adulte précepteur le remettent en disposition d'apprentissage du savoir.
- **3** La socialité englobe ici dans son acception ce qui est relatif aux attitudes relationnelles. Ces dernières vont évoluer au fil des étapes de la reconstruction identitaire de l'individu, favorisée par un accompagnement individualisé bienveillant. Une ouverture sur un monde socioculturel étranger peut servir de terreau à l'émergence d'un certain savoir-vivre en société.

- Les 3 étapes successives :

- Le nomadisme constitue la phase initiale de rupture durant laquelle le jeune se déplace de façon itinérante, en général sur le chemin de Saint jacques de Compostelle, avec un accompagnateur jusqu'au moment de rejoindre un de nos pôles. Cette étape dure en général un mois et peut reprendre à tout moment selon l'évolution du jeune. C'est une phase d'arrêt d'agir, d'apaisement, de réflexion et de rencontre.
- Le semi nomadisme se déroule en Andalousie, et dure de 5 mois à 1 an. Elle correspond à une phase d'élaboration d'un projet individualisé prenant en compte les dimensions : études, sport, et vie sociale. L'accompagnement se réalise alors en maison au sein d'un village ou à distance de la cité, dans l'un des pôles. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil est favorisé et des stages en entreprises sont engagés. Afin de prédisposer les jeunes orientés vers une prise en charge en autonomie, une préparation très progressive est possible.
- ❸ La resédentarisation: Cette phase qui se déroule à Pau est pour certains jeunes venus d'Espagne, un sas nécessaire avant d'envisager un retour en Bretagne, que ce soit en famille ou dans le cadre d'une nouvelle orientation. Elle dure en général un an mais peut être prolongée jusqu'à la fin du CJM, soit 21 ans. La situation « Sud Ouest » permet à la fois la distanciation et la réinsertion dans le cadre social d'origine. Assimilé à un service de suite renforcé, l'accueil est ouvert à 5 jeunes, scolarisés dans des établissements classiques (Lycée, CFA, MFR...), vivant en autonomie dans des appartements locatifs. Cette étape vérifie les bases d'une reconstruction engagée lors de la phase précédente et permet une réappropriation de certains modèles sociaux antérieurement remis en cause par le jeune.

VII- Le travail avec les familles

Afin de mieux préparer le retour du jeune dans son milieu d'origine, le travail avec la famille est indispensable. Il permet notamment de faire évoluer l'image que les parents ont de leur enfant et de réduire ainsi les risques d'enfermement dans un rôle et de reproduction des comportements précédents lors du retour.

L'objectif de l'association est de créer avec les familles un contexte de confiance et de respect qui permet de développer, autant que faire se peut, des relations fiables et constructives.

Alors peut se développer un travail qui :

- Permet une prise en charge du jeune sans se substituer ou entrer en compétition avec les parents.
- Réfléchit à la famille dans sa globalité, aux relations du jeune à sa famille et à la place de celle-ci dans l'histoire et la problématique de ce jeune.

Les différents moments de contact entre professionnels et famille :

- Lors du rendez-vous de <u>pré-admission</u> afin de faire connaissance, recueillir les souhaits de chacun, présenter le projet, remettre le livret d'accueil.
- Lors de l'<u>admission</u>, cette rencontre permet de reformuler ensemble les objectifs du séjour et les moyens pour y parvenir.

- Lors du <u>nomadisme</u>: uniquement par téléphone afin de rassurer les parents et de donner des informations directement sur le premier mois d'accompagnement où les contacts téléphoniques entre jeune et famille sont interdits.
- A <u>mi-séjour</u>, c'est-à-dire au bout de 3 mois : un point essentiel sur le déroulement de la prise en charge, les acquis, les fragilités, les attentes, les projets scolaires ou professionnels...
- <u>Au terme du placement</u> pour conclure cet accompagnement et finaliser le projet de retour notamment en termes de lieu d'hébergement et de scolarisation.

Les rencontres intermédiaires pour transmettre des informations aux parents, caler les retours en famille, visite et accompagnement des parents... sont réalisées par le référent de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Tous les droits de visite et d'hébergement se font, en accord avec les dispositions du jugement et/ou l'organisation prévue avec le cadre enfance du département.

VII – Les moyens matériels, humains, financiers

• Les locaux

Le siège de l'association, ainsi que les locaux administratifs et pédagogiques sont situés à : Ty Nevez Pouillot 29150 CHATEAULIN

Le site de Châteaulin

L'association a souhaité investir dans de nouveaux locaux pour y installer le siège l'association et se rapprocher des axes routiers principaux. Depuis février 2016, cette construction abrite les bureaux de l'équipe de direction, et regroupe tous les locaux du personnel administratif et de l'équipe de coordination pédagogique.

Les locations

Situées aux abords des petits villages, elles permettent l'accueil d'un jeune et d'un accompagnateur et sont réparties sur 3 pôles :

<u>Le pôle Iznajar</u>: Andalousie, province de Cordoba <u>Le pôle Casarabonela</u>: Andalousie, province de Malaga Le pôle Sud France: Dans et aux alentours de la ville de Pau.

Lors de la première phase de <u>nomadisme</u>, les hébergements s'effectuent en habitats temporaires tels que campings, pensions... De manière ponctuelle, la tente peut également être installée en des lieux de campements classiques.

• Le personnel

L'effectif global se décompose comme suit :

Qualification	Effectif E.T.P.
Equipe de direction	
Directeur	1
Responsables de service	2
Total ETP	3
Collège administratif et technique	
Comptabilité	2.54
Secrétariat	2.28
Entretien/logistique	1.35
Total ETP	6.17
Collège pédagogique	
Psychologue	0.7
Coordinatrices	2
Responsables de Pôle	3
Accompagnateurs Formation/logistique	2
Accompagnateurs confirmés	8
Accompagnateurs	22
Total ETP	37.7
TOTAL GENERAL	46.87

• Le prix de journée 2016 est de 259.86 euros

VII Conclusion

Le projet se différencie des séjours de rupture habituels par le parcours individualisé, mis en place par l'accompagnement permanent par un précepteur accompagnateur. Il se construit grâce d'une part à l'immersion dans un pays étranger et d'autre part grâce au contenu constructif et adaptable des journées qui régénère l'estime de soi par la mise en valeur de ses propres capacités. Il s'inscrit en complémentarité des autres dispositifs d'accueil de ces jeunes pour lesquels une diversification de nos modalités de réponse est indispensable.